



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5200657 - Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables-d'Olonne et Jard-sur-Mer

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5200657	1.3 Appellation du site Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables-d'Olonne et Jard-sur-Mer
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 18/09/2013	
1.6 Responsables		

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 01/07/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032887228&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,645°

Latitude : 46,4325°

2.2 Superficie totale

2010 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

18%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
85	Vendée	82 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
85060	CHATEAU-D'OLONNE
85114	JARD-SUR-MER
85278	SAINT-VINCENT-SUR-JARD
85288	TALMONT-SAINT-HILAIRE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		33,36 (2 %)		M	A	C	B	B
1130 <i>Estuaires</i>		83,4 (5 %)		P	A	C	B	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		83,4 (5 %)		M	A	C	B	B
1150 <i>Lagunes côtières</i>	X	33,36 (2 %)		G	A	B	B	B
1170 <i>Récifs</i>		275 (16,49 %)		M	B	A	C	C
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		33,36 (2 %)		M	B	C	B	B
1230 <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>		83,4 (5 %)		M	A	B	B	B
1310 <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		83,4 (5 %)		G	A	C	B	B
1320 <i>Prés à Spartina (Spartinion maritimae)</i>		83,4 (5 %)		M	A	C	B	B
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		83,4 (5 %)		G	A	C	B	B
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		83,4 (5 %)		G	A	B	B	B
1420 <i>Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)</i>		83,4 (5 %)		G	A	B	B	B
2120		116,76		G	A	C	B	B



Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)			(7 %)						
2130	Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	X	116,76 (7 %)		G	A	C	B	B
2150	Dunes fixées décalcifiées atlantiques (<i>Calluno-Ulicetea</i>)	X	83,4 (5 %)		G	A	A	B	B
2180	Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale		288 (17,27 %)		G	A	B	B	B
2190	Dépressions humides intradunaires		33,36 (2 %)		M	A	C	B	B
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)		33,36 (2 %)		M	A	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	w	1	6	i	R	DD	D			
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	p			i	P	DD	D			
P	1441	<i>Rumex rupestris</i>	p	2	2	localities	R	DD	D			
P	1676	<i>Omphalodes littoralis</i>	p			i	P	M	B	B	A	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.



- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		Triturus marmoratus					X					X	
A		Pelobates cultripes					X		X			X	
A		Hyla arborea					X					X	
A		Hyla arborea var. meridionalis			i	P							X
M		Myotis daubentonii					X					X	
P		Aceras anthropophorum			i	P							X
P		Artemisia maritima											
P		Asplenium marinum			i	P							X
P		Aster linosyris											
P		Cephalanthera longifolia			i	P			X				
P		Ceratophyllum demersum											
P		Cistus salviifolius											
P		Cochlearia anglica											
P		Daphne gnidium											
P		Dianthus gallicus			i	P							X
P		Epipactis phyllanthes											
P		Erica vagans											



P		Linaria arenaria							X	X		
P		Medicago marina										
P		Orchis coriophora										
P		Ornithopus pinnatus			i	P						X
P		Polygonum maritimum							X			
P		Ranunculus ophioglossifolius			i	P						X
P		Scolymus hispanicus										
P		Serapias cordigera							X			
P		Silene portensis										
P		Triglochin palustris			i	P						X
P		Xeranthemum cylindraceum										
P		Carex liparocarpos subsp. liparocarpos										
P		Crepis suffreniana subsp. suffreniana										
P		Iris spuria subsp. maritima										
P		Romulea columnae subsp. columnae										
P		Salix repens subsp. arenaria			i	P						X
R		Lacerta bilineata										X
R		Hierophis viridiflavus										X
R		Coronella austriaca					X					X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	10 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	20 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	10 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	10 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	8 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	7 %
N17 : Forêts de résineux	25 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	10 %

Autres caractéristiques du site

Site en limite entre bassin aquitain et massif armoricain ; discordance bien visible et fractures entre les séries du Lias et du Jurassique. Façade rocheuse le long de l'océan et zones dunaires étendues avec notamment une flèche en extension. Dunes boisées de grand intérêt botanique et paysager, quelques pelouses calcaires et landes littorales. Marais arrière-dunaire dont le fonctionnement est encore peu perturbé.

Vulnérabilité : Erosion liée à la surfréquentation de la bande littorale et menaces liées au développement des aménagements touristiques. La gestion hydraulique des marais de Talmont est un enjeu important pour la conservation des milieux humides.

4.2 Qualité et importance

Le site présente un ensemble de milieux particulièrement variés et globalement bien conservés. La diversité des habitats et des substrats géologiques entraîne une richesse floristique de premier plan. Les boisements de Pin maritime et de Chêne vert, dont certains de taille remarquable, constituent un Pino pinastri - Quercetum ilicis typique.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
H	K01.01	Erosion		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	A11	Autres activités agricoles		I



L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	D03.01	Zones portuaires		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	D01.05	Pont, viaduc		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	K01.02	Envasement		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	J02.01.02	Assèchements des zones littorales, des estuaires ou des zones humides		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	8 %



31	Site inscrit selon la loi de 1930	80 %
32	Site classé selon la loi de 1930	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	POINTE DU PAYRE	+	4%
11	LE VEILLON	+	3%
11	LE BOIS ST JEAN	+	1%
31	Marais de Veillon, Guittière et Vinière		%
32	Pointe du Payré : marais et bois		%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : - Conservatoire du Littoral pour les terrains qu'il possède.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation